



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Demande de subvention au Fonds National de Prévention de la CNRACL dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels**

DEL-2013-076

**Numéro de la délibération :** 2013/076

**Nomenclature ACTES :** Finances locales - subventions

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 03/07/2013

**Date de convocation du conseil :** 27/06/2013

**Date d'affichage de la convocation :** 27/06/2013

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Président de séance :** M. Henri LE DORZE

**Secrétaire de séance :** Mme Julie ORINEL

**Étaient présents :** M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

**Étaient représentés :** Mme Nelly BURLLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

**Était absente :** Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

# **Demande de subvention au Fonds National de Prévention de la CNRACL dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels**

## **Rapport de Daniel LE COUVIOUR**

La prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs publics.

A ce titre, le Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) a été créé par la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001 pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place d'une démarche de prévention.

Aussi, il est proposé de solliciter l'appui financier de ce fonds pour la réalisation d'une démarche d'évaluation des risques professionnels sur l'ensemble des services municipaux et la rédaction du document unique d'évaluation.

Le budget prévisionnel est estimé à 24 000 €, représentant le temps mobilisé par l'ensemble des acteurs autour de cette démarche.

Le Comité Hygiène et Sécurité (CHS), réuni le 11 juin dernier, a émis un avis favorable à la mise en œuvre de cette démarche et a proposé la création :

- d'un groupe de pilotage, constitué des membres du CHS,
- de groupes de travail réunissant les chefs de service, l'assistant de prévention, un représentant du personnel, l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI),
- d'unités de travail regroupant l'assistant de prévention, un représentant du personnel et les agents concernés par l'évaluation des risques.

**En conséquence, nous vous proposons :**

- d'approuver la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique,
- d'autoriser le Maire à signer et à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des Dépôts, gestionnaire du Fonds National de Prévention de la CNRACL,
- d'autoriser le Maire à rechercher tous les financements nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer les pièces s'y rapportant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**